

LA VILLE DE GRIGNY RECRUTE
dans le cadre d'emploi des agents de catégorie C
de la filière médico-sociale
Un(e) Auxiliaire de Puériculture
À la crèche collective

Il ou elle sera placé(e) sous la responsabilité de la Directrice de la crèche collective.

MISSIONS :

- Assurer la prise en charge individuelle et/ou collective du bébé et du jeune enfant bien portant ou différent dans le cadre du projet éducatif et pédagogique de la crèche collective.
- Assurer l'accueil, la sécurité physique et affective du jeune enfant et le bien-être du groupe.
- Contribuer au développement et à la socialisation de l'enfant en l'accompagnant dans l'acquisition de son autonomie.
- Aménager des espaces de vie adaptés aux enfants.
- Proposer et animer différentes activités adaptées, en concertation avec ses collègues.
- Observation et écoute des enfants dans un climat de bien-traitance.
- Surveiller l'état de santé des enfants et appliquer les protocoles prévus.
- Savoir repérer et alerter dans le cadre de la prévention de l'enfance en danger.
- Travailler en collaboration avec la direction de la crèche, l'éducatrice de jeunes enfants (transmissions des informations, mise en place de projets et d'actions).
- Réfléchir en équipe pluridisciplinaire sur l'évolution des enfants et sur nos pratiques, en participant aux réunions hebdomadaires, mensuelles et aux journées pédagogiques.
- Accompagner et informer les parents : écoute , soutien et conseils au quotidien.
- Participer à l'organisation d'actions en direction des familles ainsi qu'à leur animation.
- Accueillir et accompagner des stagiaires.
- Veiller à la bonne hygiène du matériel et des locaux.

PROFIL :

- Etre titulaire du Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.
- Expérience similaire souhaitée en Établissement d'Accueil du Jeunes Enfants.
- Connaissances des besoins et du développement du jeune enfant en lien avec sa famille et son environnement.
- Connaissances des règles générales d'hygiène et de sécurité.
- Capacités relationnelles : écoute, observation, communication.
- Grande capacité d'adaptation.
- Aptitude au travail d'équipe.
- Capacités d'initiatives et d'organisation.
- Sens du service public.
- Discrétion professionnelle.